

Le 08 mars 2026

Nicole CARQUIN
Tête de liste « Wittelsheim pour Tous »

Collectif Destocamine

Objet : réponse à votre courrier du mardi 3 mars 2026 concernant ma position dans l'affaire Stocamine

La question de Stocamine engage l'avenir de la nappe phréatique d'Alsace et donc celui des générations futures. Elle concerne directement les habitants de Wittelsheim.

En tant que citoyenne de Wittelsheim sensibilisée au danger qu'il représentait, j'ai combattu le projet Stocamine dès le début. Ce qui m'a amenée à adhérer à une association active dans ce combat.

Elue au sein du groupe d'opposition « Solidarité & Avenir » au conseil municipal de 2008 à 2014, j'ai défendu, avec ce groupe, le déstockage total.

J'ai ensuite rejoint le collectif Destocamine, en tant qu'adhérente d'une association membre et cofondatrice du collectif, dont je fais toujours partie. Il m'arrive d'assister aux réunions de la Commission de Suivi de Site à ce titre, en tant que suppléante.

Ma position, constante jusqu'à présent, ne changera pas en tant que maire. Avec mon équipe, nous défendons le principe d'un **déstockage maximal des déchets toxiques tant que cela restera techniquement possible et sûr**, afin de réduire au maximum les risques pour la nappe phréatique.

Nous considérons également que la commune de Wittelsheim doit utiliser **tous les leviers juridiques et politiques dont elle dispose** pour défendre l'intérêt des habitants et peser dans les décisions de l'État.

Nous proposons aussi d'ouvrir une perspective nouvelle : faire de Wittelsheim un **lieu de recherche et d'innovation** autour de la robotique minière et du traitement des déchets ultimes. Les progrès scientifiques réalisés depuis trente ans, notamment en robotique et en intelligence artificielle, peuvent contribuer à améliorer les techniques de récupération et de traitement des déchets.



Enfin, nous demandons **une transparence totale des études et des décisions**, afin que les habitants puissent être pleinement informés sur les choix qui engagent leur territoire. La protection de l'eau et de l'environnement ne peut pas être une question secondaire. Elle doit être une priorité collective.

